



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 18.10.2019

L'organisation de protection des consommateurs et consommatrices *frequencia* lance une initiative populaire pour des espaces de vie faiblement irradiés et l'abaissement des valeurs limites de la téléphonie mobile

- L'organisation de protection des consommateurs et consommatrices *frequencia* lancera au printemps 2020 une initiative populaire pour diminuer l'irradiation de la population.
- En renonçant au principe absurde actuel selon lequel la couverture réseau intérieure est assurée par des antennes extérieures, il est possible de bénéficier d'espaces de vie faiblement irradiés et d'un abaissement considérable des valeurs limites.
- Personne ne doit être irradié de force à son domicile par les diverses sources de rayonnement des technologies mobiles.
- Il est prioritaire de stopper l'installation du réseau de téléphonie mobile 5G.

L'installation du réseau de téléphonie 5G va nécessiter 15 000 antennes supplémentaires et permettra la mise en réseau de jusqu'à un million d'appareils connectés par km². Cela aura pour effet d'augmenter massivement le niveau d'exposition aux ondes. Ignorant les risques sanitaires, environnementaux et sécuritaires des antennes adaptatives et des hautes fréquences (ondes millimétriques), les entreprises de téléphonie mobile revendiquent une augmentation des valeurs limites de 6V/m à 20V/m. Or, les sondages parmi la population montrent que la majorité des Suissesses et des Suisses est contre une augmentation des valeurs limites et souhaite être protégée de l'irradiation forcée. Par le biais d'une initiative populaire fédérale, *frequencia* entend introduire les conditions légales nécessaires pour des espaces de vie faiblement irradiés. Le réseau de technologie mobile doit être pensé de façon durable et efficace en énergie.

Fin de l'absurde couverture réseau mobile des espaces intérieurs par des antennes extérieures

Afin de lire un livre à la maison, nous utilisons par exemple une lampe de chevet et non le lampadaire dans la rue. Ainsi, il est tout à fait absurde que les personnes se connectent à l'intérieur par le biais d'antennes situées à l'extérieur. Comme la plupart des connexions actuelles ont lieu à l'intérieur, il est indispensable de les repenser de façon à préserver la santé. Et c'est possible. En séparant systématiquement la couverture intérieure en l'assurant via l'Internet à large bande -- qui peut la plupart du temps être fourni par câble -- de la couverture extérieure, le rayonnement des antennes n'a plus besoin de traverser les murs et ne doit servir qu'aux utilisateurs et utilisatrices se situant en plein air. Cela permet de réduire considérablement la puissance des antennes et d'abaisser fortement les valeurs limites.

Réglementation des sources de rayonnement

La protection des lieux de vie des rayonnements induits par le réseau de téléphonie mobile public doit être ancrée dans la loi. Personne ne doit être irradié de force à son domicile. De plus, il est nécessaire de réglementer et de régler les sources de hautes fréquences privées, par exemple les routeurs Wi-Fi, de manière à ce qu'elles n'atteignent plus le voisinage. Jamais l'introduction d'une nouvelle technologie mobile n'avait suscité autant de désapprobation que la 5G. Les inquiétudes de la population sont aussi liées au fait que les nombreuses expériences tirées de la pratique montrent clairement que les valeurs limites actuelles n'offrent pas la sécurité légale nécessaire, notamment en ce qui concerne l'irradiation en provenance des antennes adaptatives 5G. *frequencia* revendique un moratoire national sur la technologie 5G et une réduction conséquente des valeurs limites.

Pour de plus amples informations

Allemand : Peter Schlegel 044 984 14 67 / 044 984 00 39

Français et anglais : Tamlin Schibler Ulmann 024 420 22 86 / 079 394 79 83

connected to life - *frequencia* s'engage pour une utilisation consciente des technologies numériques afin de minimiser les effets négatifs sur l'homme et l'environnement de même que pour un monde où la technologie est au service de l'homme et non l'inverse.